



Descriptif de module

Filière : Année propédeutique Santé

1. Intitulé du module : Apprendre

Année académique : 2024 -2025

Code : APS 6

2. Organisation

Dotation horaire du module : 67 périodes

3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant de développer :

- Des capacités de métacognition afin de réguler les apprentissages.
- Développer des stratégies d'apprentissage permettant de se préparer à une formation tertiaire professionnalisante.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- Développement chez l'étudiant(e) d'une posture métacognitive nécessaire à la formation HES dans le domaine de la santé.
- Préparation et retour par l'étudiant de sa période de stage en milieu de la santé.
- Présentation et utilisation d'outils méthodologiques favorisant les apprentissages pendant la formation école et durant le stage.
- Réalisation en groupe d'un projet de promotion de la santé.

L'acquisition de ces objectifs se fera progressivement notamment au travers de la réalisation de travaux, individuels et en groupe, qui seront la base de l'évaluation du module

4. Contenus et objectifs spécifiques

1. Introduction au module

- Identifier les différentes thématiques du module
- Identifier les méthodes pédagogiques utilisées
- Identifier les modalités, les consignes, les grilles d'évaluation pour la validation et la remédiation du module
- Prendre connaissance de la plateforme moodle APS 6

2. Développement d'une posture métacognitive afin de développer son autonomie dans l'apprentissage

- La complexité de la notion d'apprentissage
- L'apprentissage expérientiel
- L'incidence de l'objectif général de la formation sur l'apprentissage
- L'identification du style d'apprentissage
- L'évaluation et la régulation des apprentissages

3. Préparation et régulation de la période de stage dans le milieu de la santé

- Se préparer à la réalisation des objectifs généraux d'apprentissage et des capacités à développer lors du stage en milieu de la santé
- Réaliser un bilan des apprentissages réalisés pendant le stage

4. Présentation et expérimentation de différents outils méthodologiques permettant le perfectionnement des apprentissages

- Outils de planification et d'organisation des actions
- Méthodes d'évaluation des apprentissages
- Apprentissage par les pairs
- Recueil et traitement de l'information (fiches de lecture, synthèse...)
- Schémas et autres cartes conceptuelles

5. Réalisation d'un projet de promotion de la santé

- Définition et analyse du thème du projet
- Elaboration de l'objectif du projet
- Description de la démarche déterminée pour l'atteinte de l'objectif
- Démarche d'intervention

||

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation écrite Evaluation orale Evaluation pratique

L'évaluation du module est constituée de 2 parties :

-Le dépôt d'un travail personnel réalisé en cours d'année académique (75% de la note).

-Le dépôt d'un projet de promotion de la santé (25% de la note).

Modalités de validation :

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note supérieure ou égale à E.

6. Modalités de remédiation

Modalités :

Lorsque l'étudiant obtient F lors de la première session de validation pratique, l'étudiant-e a la possibilité de procéder à une remédiation une fois seulement.

La remédiation consiste en un travail complémentaire portant sur les insuffisances constatées.

Date : [Semaine 27]

7. Remarques

Pas de remarques.

8. Ouvrages de référence

[Une bibliographie de référence sera par communiquée les intervenants durant les cours.]

9. Enseignant-e-s

[I. Pegito, P. Demeulenaere, V. Pellaux, C.Ancey, M. Serex]

10. Responsable(s) du module

Irene Pegito. Contact: irene.pegitoperez@hesav.ch]

Descriptif validé le : 06.09.2024]

Par : [Victoria Pellaux, Co-responsable de l'APS]